



LE RÉSEAUX DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

# Offre de parrainage

Laurent Dencausse E.I'



Recevez jusqu'à 150€ directement sur votre compte en banque\*!

## Comment ça marche ?

- 1/ Dites-nous qui vous souhaitez parrainer

Remplissez les coordonnées d'un ou plusieurs proches qui souhaitent faire des travaux.

- 2/ Nous vérifions la faisabilité des travaux

Nous prenons contact avec votre filleul afin de voir avec lui les travaux qu'il envisage de faire avant de lui faire une proposition.

- 3/ Vous recevez un chèque cadeau dès la fin des travaux de chaque filleul

\*chèque par tranche de 10€ équivalent à 0.5% du prix hors taxes des travaux et dans la limite de 150€.

## Coupon de parrainage

### LE PARRAIN

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale :  
.....  
.....  
.....

Email : .....

Téléphone : .....

### LE FILLEUL

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale :  
.....  
.....  
.....

Email : .....

Téléphone : .....



## Offre de parrainage

### Règlement et conditions de l'offre "Parrainage d'un proche"

1. Offre réservée aux clients particuliers majeurs.
2. Pour bénéficier de l'offre, vous n'êtes pas obligé d'avoir bénéficié de nos travaux.
3. Vous ne pouvez pas parrainer des proches déjà client.
4. Vous devez avoir reçu l'accord préalable du proche pour son inscription.
5. Vous pouvez parrainer autant de proches que vous le souhaitez dans la limite de 3 par mois.
6. Toute information incomplète, erronée, falsifiée ou usurpant l'identité d'un tiers fournie par le Parrain ou le Filleul entraîne la nullité du présent bulletin de parrainage.
7. Le Filleul sera contacté par téléphone ou par mail afin de réaliser l'étude de son projet.
8. La distribution de la récompense peut être exigée uniquement si le chantier est réalisable ET réalisé. Si le Filleul se rétracte avant la fin des travaux, le Parrain ne peut pas exiger un présent de quelque nature que ce soit.
9. Le règlement du présent s'effectuera soit en main propre soit par envoi postal du chèque cadeau.
10. Ce coupon doit être imprimé, rempli et remis en main propre ou bien à l'adresse postale que nous vous aurons communiqué.
11. N'oubliez pas de déclarer ces sommes sur vos impôts si elles passent 1200 € par an.

---

Merci de ne pas jeter ce coupon sur la voie public !



**Laurent Dencausse E.1**

**Offre de parrainage émise par Laurent Dencausse E.I,  
Entreprise Individuelle. N° de SIREN 984 867 127.**

**Téléphone : 06 71 01 27 18**

**dencausselaurent@gmail.com**



**RénovEnergie**

LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT